

## **Résumé du rapport de la présidente de StreetNet - 2019 à 2023**

Ce rapport est le reflet du pouvoir collectif du travail d'équipe, de l'unité d'objectif et de la détermination à lutter pour la dignité, le travail décent, le respect et la reconnaissance des droits des travailleurs de l'économie informelle en tant que travailleurs légitimes et essentiels. Les vendeurs de rue et les vendeurs sur les marchés représentent un pourcentage important des travailleurs de l'économie informelle et sont les principaux membres de StreetNet International. Il est donc important pour nous, en tant que StreetNet, de continuer à développer nos stratégies, nos engagements et nos demandes pour l'élimination de la violence et du harcèlement sur nos lieux de travail afin qu'une transition efficace de l'économie informelle vers l'économie formelle puisse se produire.

### **\*\* Juin 2019, Conférence internationale du travail : OIT**

#### **Convention 190 sur l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail**

\* Continuité des engagements pris en 2018 - en travaillant avec l'équipe et les délégués de WIEGO, les délégués de StreetNet International ont engagé le groupe des travailleurs et différents gouvernements.

\* Le président du SNI a été chargé de s'adresser au groupe des gouvernements africains sur la nécessité de soutenir la convention et d'inclure en particulier la protection des travailleurs de l'économie informelle et la prévention de la violence et du harcèlement sur les lieux de travail de l'économie informelle.

\* Le Président du SNI s'est adressé à la plénière de la CIT au nom de StreetNet International, invitant la Conférence à s'assurer que la Convention inclue la protection des travailleurs de l'économie informelle et la prévention de la violence et du harcèlement sur leurs lieux de travail, qui se trouvent généralement dans l'espace public. Le discours a été préparé conjointement par le Coordinatrice Internationale et le Président en consultation avec l'équipe de WIEGO.

#### **Résultats :**

\* Certains gouvernements, en particulier le groupe des gouvernements africains, ont réagi positivement et ont soutenu la position des travailleurs de l'économie informelle.

\* Le groupe des travailleurs a soutenu notre position, avec l'aide des travailleurs de l'économie informelle qui faisaient partie du groupe des travailleurs.

\* L'article 2.2 du champ d'application de la Convention 190 de l'OIT stipule que : "La Convention s'applique à tous les secteurs, privés ou publics, de l'économie formelle ou informelle, dans les zones urbaines ou rurales.

\* La recommandation 206 de l'OIT sur l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, sous Protection et prévention, sous-section 11, stipule que : "En facilitant la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, les Membres devraient fournir une assistance et des ressources aux travailleurs et aux employeurs de l'économie informelle et à leurs associations pour prévenir et faire face à la violence dans l'économie informelle".

J'ai donné des détails sur les conventions C190 et R206 de l'OIT parce qu'elles constituent un outil important dans notre lutte permanente contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail.

Nous devons renforcer notre engagement auprès de nos gouvernements respectifs pour qu'ils ratifient et mettent en œuvre la Convention 190 de l'OIT dans nos différents pays.

**\*\* Conférence internationale du travail 2020**

**\*\* Conférence internationale du travail 2021**

\* Le président de StreetNet International a présenté un discours au nom de StreetNet International. Le discours a lancé un appel en faveur de :

\* Le dialogue social avec les travailleurs de l'économie informelle.

\* Une protection sociale universelle pour tous, un besoin que la pandémie de Covid-19 a encore accentué.

\* Le financement progressif et durable d'une protection sociale inclusive.

Groupe de travail de la CIT sur l'inégalité et le monde du travail : 25 novembre 2021

\* Le président du SNI a présenté un discours d'intervention au nom du SNI, de la Fédération internationale des travailleurs domestiques, de HomeNet International, de l'Alliance mondiale des récupérateurs de déchets et de WIEGO. Le discours a articulé les points suivants :

**\*\* L'exclusion des travailleurs de l'économie informelle des droits du travail, des droits des travailleurs et de la protection.**

**\*\* Le Covid-19 a intensifié les inégalités.**

**\*\* Le rétablissement des économies et des sociétés post-pandémiques nécessite des solutions dans une perspective d'équité entre les sexes où le rôle des travailleurs de l'économie informelle en tant qu'agents de santé publique, travailleurs sociaux et**

travailleurs contribuant à la société est au centre et au premier plan de la lutte contre la pauvreté et l'inégalité.

**\*\* 14ème réunion régionale africaine de l'OIT en Côte d'Ivoire - 11 décembre 2019**

Le président de la SNI était un panéliste dans le thème de discussion: **Transformer l'économie informelle et rurale de l'Afrique pour le travail décent.**

Message clé aux gouvernements : Ratifier la convention 190 pour une transition efficace de l'économie informelle à l'économie formelle.

**\*\*École du Nouvel An de la CSI - Lomé, Togo**

Le président du SNI a parlé de la nécessité pour les syndicats de présenter des plans de protection sociale qui incluent les travailleurs de l'économie informelle, attirant l'attention de certains délégués sur la non-inclusion des travailleurs de l'économie informelle dans la planification de certains de leurs programmes. Un représentant, Stefano Belluci, de l'Institut international d'histoire sociale, s'est entretenu avec le président et a indiqué qu'il souhaitait travailler avec le SNI. Plus tard dans l'année, il a présenté son collègue, Andrea's Admasie, qui travaille au bureau africain de l'IISH. C'est ainsi qu'est né le partenariat entre l'IISH et StreetNet International.

**\*\* Forum Mondial Skoll - Octobre 2020**

Intervention sur l'extension de la protection sociale à l'économie informelle face à Covid-19.

**\*\* 9e Forum virtuel des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme**

Sujet - Informalité : Comment faire face à l'éléphant dans la pièce ?

**\*\* Mai 2022, réunion régionale de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Sénégal**

Réflexions et partage d'expériences sur les défis, la survie et les leçons retenues pendant la pandémie de Covid-19 et les lockdowns.

Plans régionaux pour les interventions à effectuer à l'avenir

**\*\* Séminaire mondial de Salzbourg sur la santé et le bien-être : L'équité entre les sexes dans la reconstruction post-pandémique - octobre 2022**

Présentation sur :

Qu'est-ce que l'économie informelle ?

Les réalités vécues par un travailleur de l'économie informelle

Qu'est-ce que StreetNet International ?

Qu'est-ce que ZCIEA ?

**\*\* Congrès du GEFONT, juillet 2022, Népal**

**\*\* Congrès du COSATU, septembre 2022 - Afrique du Sud**

**\*\*Assemblée générale de WIEGO - novembre 2022**

Le président de SNI a été nommé et élu au bureau de WIEGO ; animation d'un événement parallèle : Promouvoir les intérêts des vendeurs de rue et des vendeurs de marché

## **MEDIA**

**\*\*** Les médias de StreetNet International ont fait un travail considérable en partageant l'information et en présentant les différents dirigeants, membres et activités des affiliés de la SNI. Les informations et les articles ont attiré l'attention d'un plus grand nombre d'organisations qui m'ont invité à parler du travail dans l'économie informelle, de StreetNet International et de nos problèmes.

**\*\*** Le département des médias de StreetNet International, en collaboration avec la Fondation Ford, a mené une campagne médiatique au cours de laquelle j'ai été interviewée par un certain nombre de médias internationaux sur StreetNet International, notre travail et nos défis en tant que travailleurs de l'économie informelle.

**Lorraine Sibanda,**

**Présidente de StreetNet**

**Présidente de ZCIEA**

**Avril 2023**